# Colloque interdisciplinaire 2025
# de la Maison des SHS

«Travail, Territoires et Transitions»

**9 & 10 octobre 2025**

Bâtiment I3 - Maison des SHS

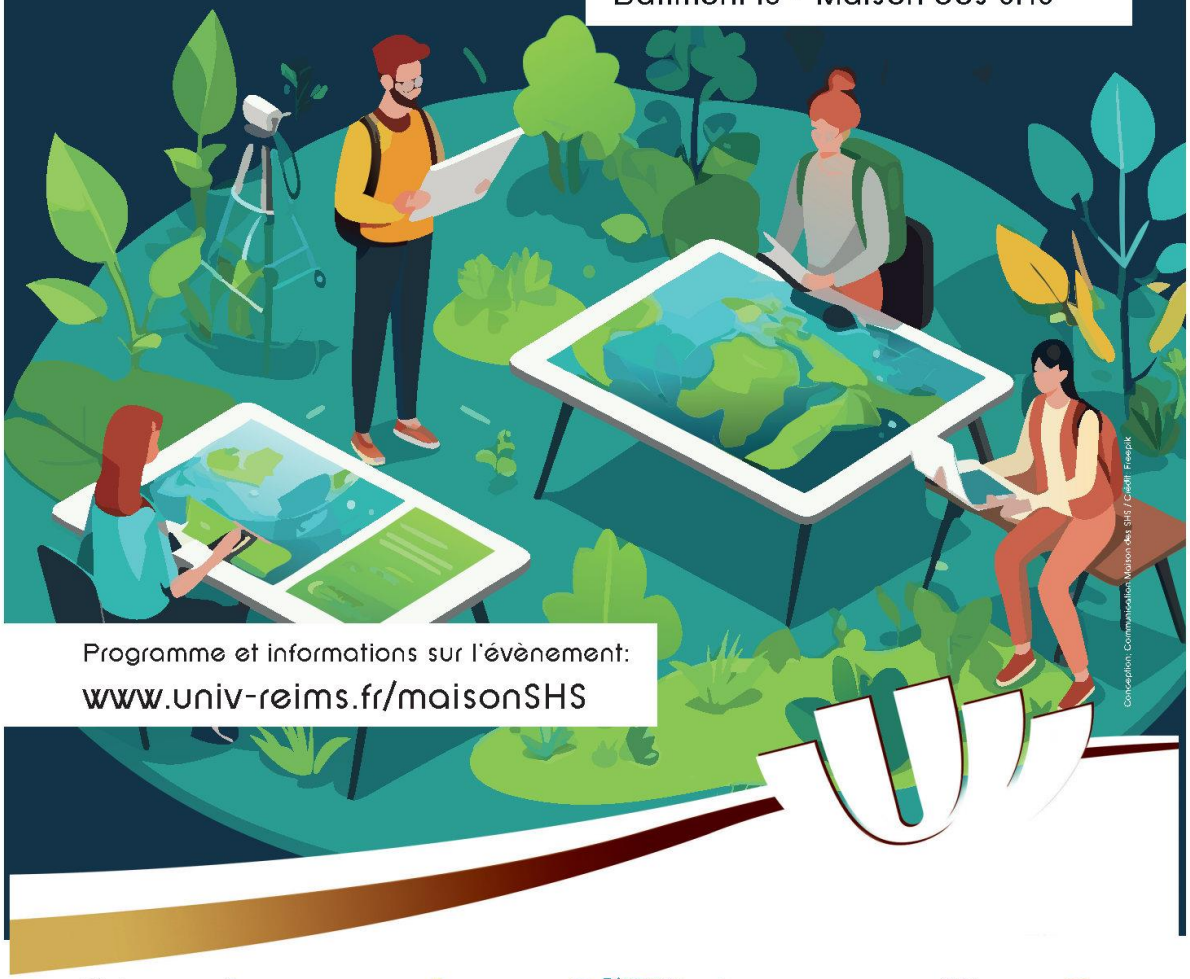

Programme et informations sur l'évènement:
www.univ-reims.fr/maisonSHS

Conception, Communication Maison des SHS / Canva Freepik

fête de la Science · YSCHOOLS · Irtes Champagne-Ardenne · Réseau des établissements de l'ESR de Champagne-Ardenne · écoles urca Doctorales · Maison des Sciences Humaines de Champagne Ardenne · Université de Reims Champagne-Ardenne

**Programme du Colloque Travail, Territoires et Transitions**
**Maison des SHS, URCA – 9 & 10 octobre 2025**
**Bât. 13 Campus Croix Rouge, Reims**

**en partenariat avec l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Champagne-Ardenne, Y SCHOOLS, l'Ecole Doctorale en SHS de l'URCA, et le soutien du Réseau des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Champagne-Ardenne (ESR-CA). La manifestation s'inscrit dans le cadre de la Fête de la Science 2025.**

**Jeudi 9 octobre 2025 – matin – amphi recherche, bât. 13 Campus Croix Rouge, URCA**

**9h Discours d'ouverture**

**Lilian Joly, Vice-président de l'URCA, délégué à la recherche**
**Ahlem Arfaoui, Vice-présidente de l'URCA, déléguée à la coordination territoriale du réseau des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Champagne-Ardenne**
**Stéphane Fournal, Directeur général de l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Champagne-Ardenne**
**Philippe Odou, Directeur de la recherche, Y SCHOOLS**
**François Bost, Directeur de la Maison des Sciences Humaines et Sociales (SHS), URCA**
**Fabrice Rosa, Responsable scientifique du colloque, ex-directeur du CEJESCO, URCA professeur en droit privé à l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne**

**9h30-11h Session 1 : Identité, sens et valeur du travail : d'hier à aujourd'hui**

**Présidence : Djaouidah Séhili, professeure de sociologie du travail, CEREP, URCA**

Interroger le sens et la valeur du travail implique de prendre en compte l'historique social et individuel de notre rapport au travail. Ce qui renvoie à s'interroger sur la place du travail dans nos sociétés, et dans l'identité des individus, d'hier à aujourd'hui. Le travail, au-delà de l'activité monétaires capitaliste, est moteur de la cohésion sociale en contribuant à définir le sens de la vie (socialisation) et la perception du temps (Augé, 2003). Il permet ainsi aux individus de manifester leur utilité à la société afin de bénéficier d'une reconnaissance, d'une

identité, d'un statut et d'une rémunération (de Gaulejac, 2002). Plusieurs valeurs peuvent ainsi lui être attribuées allant de l'émancipation, voire la libéralisation, à l'exploitation. Pour autant, le sens comme les valeurs sont en constante évolution et s'inscrivent dans différentes étapes : valorisation du travail comme facteur de production, comme « essence de l'Homme », comme clé de voûte du système de distribution des revenus, des droits et des protections (Méda, 1995). C'est ce que propose d'explorer cette session avec plusieurs contributions interdisciplinaires s'intéressant tant au sens du travail pour la société que dans l'identité des individus. Les deux ateliers qui y sont associés proposeront de porter la focale sur deux dimensions importantes de ces évolutions à savoir, d'une part, la féminisation du travail (ou du moins sa visibilisation) et d'autre part la question de leurs impacts sur la santé (souffrance au travail).

**Aurélien Lorig, maître de conférences en littérature française, CRIMEL, URCA**
***Allons travailler » (Zola, L'œuvre), mais pas à n'importe quel prix. Lectures d'un motif littéraire au tournant du siècle (1880-1914).***

Dans le second dix-neuvième siècle, le mouvement libertaire s'intéresse à la dimension concrète et immédiate de la vie ouvrière. Pour les anarchistes – et certains naturalistes, le travailleur est avant toute chose un individu étroitement associé à un idéal d'émancipation à la tâche. Dès lors, une réflexion d'ordre moral semble s'imposer, puisqu'à l'heure du capitalisme, la productivité et la rentabilité conduisent à mettre au jour le combat entre deux mondes aux intérêts divergents : celui des patrons et celui des ouvriers. En partant d'une lecture théorique de la question (Marx *versus* Proudhon), cette contribution vise à envisager la présence du motif « travail » dans un corpus d'œuvres – récits et pièces de théâtre – mettant en évidence ledit combat à travers des considérations à la fois éthiques, politiques et sociales : Cladel, « Vyr le porion » dans *Le Nouveau Décaméron* ; Lemonnier, *Happe-Chair* ; Zola, *Travail* ; Mirbeau, *Les Mauvais bergers* ; Darien, *La Viande à feu.*
**Mots-clés :** libertaire, capitalisme, individu, roman, théâtre.

**Sophie Divay et Florence Legendre, professeure et maîtresse de conférences en sociologie du travail, CEREP, URCA**
***Valeur du travail et groupes professionnels***

La sociologie des groupes professionnels considère la valeur du travail comme une construction socio-historique en constante évolution. Elle relève de dynamiques sociales, dans et entre des groupes professionnels, plus ou moins autonomes, et toujours en lien avec l'évolution des contextes institutionnels, d'emploi et de travail. Chaque groupe professionnel développe une rhétorique spécifique du travail : ce qui est valorisé varie selon les métiers. Ces représentations influencent la construction des identités professionnelles. La valeur sociale attribuée à une activité de travail renvoie à une hiérarchie entre groupes / segments professionnels : certains métiers sont plus reconnus, mieux rémunérés ou plus prestigieux. Cette hiérarchie résulte de luttes et de négociations entre groupes / segments professionnels, au regard d'auditoires extérieurs. Ces dynamiques seront illustrées par les usages stratégiques actuels de la rhétorique de l'identité professionnelle du groupe professionnel des infirmi.er.e.s en soins généraux.
**Mots-clés :** identités, groupes professionnels, autonomie, emploi, travail.

**Daniel Kwamigan Ahondo, doctorant en psychologie du travail, C2S, URCA**
***Profils d'identifications dans le secteur médico-social : enjeux de santé au travail***

L'identification, qu'elle se fasse au niveau du groupe, de l'organisation ou du métier (Lammers et al., 2013), joue un rôle central dans les attitudes et comportements professionnels. Selon la

théorie de l'identité sociale, l'appartenance à un groupe confère aux individus un sentiment de fierté et de légitimité, influençant ainsi leur engagement et leur motivation dans le travail (Ashforth & Mael, 1989). Parallèlement, la théorie de l'autodétermination (TAD, Deci & Ryan, 2000) souligne que la motivation intrinsèque résulte de la satisfaction de besoins fondamentaux, qui découle de l'intégration des valeurs liées à une activité au soi. Ce rapprochement théorique laisse entrevoir que l'identification pourrait interagir avec l'état des besoins dans le processus motivationnel et de bien-être au travail. Cette communication se propose d'explorer ces dynamiques identitaires à partir d'une étude menée dans des établissements relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles. En mobilisant les apports de la théorie de l'identité sociale (Tajfel & Turner, 1986) et des modèles contemporains de l'engagement au travail, nous présenterons les premiers résultats d'une analyse de profils d'identification, révélant des configurations identitaires distinctes. Nous discuterons les effets différenciés de ces profils sur les indicateurs de santé psychologique au travail (burnout, satisfaction, engagement).
**Mots-clés** : travail social, identification multiple, santé au travail, motivation.

**Saverio Ansaldi, maître de conférences HDR en philosophie, CIRLEP, URCA**
***La valeur-travail est-elle encore une valeur ?***

Nous étudierons dans cette communication la relation entre le capital, le travail vivant et les machines à partir des quelques textes de Marx, notamment le "Manifeste du Parti Communiste" et les "Grundrisse". Dans le "Manifeste" en effet, Marx souligne le fait que, avec l'essor du machinisme et de la production industrielle à grande échelle, "le prolétariat se recrute dans toutes les classes de la population". Le prolétariat ne désigne pas seulement l'appartenance sociale à une classe économique mais également, et peut-être plus, la dépréciation des habilités techniques des travailleurs " par les méthodes nouvelles de production". Le machinisme représente ainsi la condition productive, propre au capital, qui tend, d'une manière exponentielle, à réduire la part du "travail vivant" dans la production de la plus-value, comme Marx le montrera ensuite dans les "Grundrisse". Il s'agira de comprendre si cette relation entre les machines et le travail vivant est encore à même de produire de la valeur à l'époque de l'intelligence artificielle et si une autre définition de la valeur-travail ne s'impose pas comme une nécessite civilisationnelle, au vu des défis écologiques qui sont les nôtres.
**Mots-clés :** Marx, travail, machine, capital, écologie.

**Caroline Arnoux-Nicolas, maître de conférences HDR en psychologie, Université Paris Nanterre**
***Le sens au travail, une notion interdisciplinaire. Vers une conceptualisation en quatre sphères***

Le sens au travail est une notion complexe qui ne peut être circonscrite à une seule discipline. Après avoir souligné l'intérêt d'une approche interdisciplinaire pour la définir et de recourir à différents regards scientifiques pour mieux la circonscrire, cette communication vise à appréhender ce que signifie la notion de sens au travail dans le champ de la psychologie, de mieux comprendre ses apports et comment l'aborder en fonction de cette discipline. Puis, nous proposerons une nouvelle conceptualisation du sens trouvé au travail en quatre sphères (Arnoux-Nicolas, 2025), à savoir : *la sphère individuelle* au niveau de la personne et de ses caractéristiques individuelles *; la sphère collective* au niveau du collectif de travail et des interactions avec autrui au travail ; *la sphère organisationnelle* au niveau de l'organisation qui emploie l'individu; et enfin *la sphère sociétale* afin de prendre en compte l'évolution du contexte socio-économique et des enjeux sociétaux.
**Mots-clés :** sens, travail, approche interdisciplinaire, psychologie, sphères.

**11h15-12h45 Session 2 : Nouvelles modalités d'organisation du travail, IA et transition professionnelle dans les territoires apprenants**

**Présidence : Muriel Frisch, professeure en sciences de l'éducation et de la formation, CEREP, responsable de l'axe 2 Organisations et territoires de la Maison des SHS, URCA**

Dans le cadre de l'axe transversal sur le Travail et de l'axe deux sur les Organisations et les Territoires du projet de la Maison des SHS, nous proposons d'interroger les questions de l'accompagnement, des transformations et des évolutions professionnelles en tenant compte des avancées scientifiques et du « réel de l'activité » des individus et des collectifs de travail dans des « Territoires Apprenants ». En articulant recherche-formation et travail, nous montrerons comment nous cherchons, souvent en prospective, à comprendre l'intégration de pratiques innovantes voire émergentes dans les « métiers de l'humain » (Frisch, 2016, 2020).
A partir de résultats de recherche en cours, nous nous focaliserons dans cette session sur les usages de l'IA, les apports et les dérives pour les « métiers de l'humain » en approchant ce phénomène avec nuance dans un souci d'intégrité scientifique et de déontologie professionnelle. Les agents conversationnels comme Tchat GPT, le télétravail, transforment les pratiques professionnelles et les rapports que nous entretenons avec les usagers, et au-delà de « l'usager », de l'humain, du sujet. Nous nous demanderons comment préserver une pensée complexe et une humanité adaptée avec ces évolutions ? Comment aller au-delà des « bonnes pratiques » et construire des pratiques sociales de référence, une organisation du travail en tenant compte du mouvement ascendant.

**Victoria Pfeffer-Meyer, docteure en sciences de l'éducation et de la formation, CEREP, URCA, professeure-documentaliste au lycée George De La Tour de Metz**
***Quelles (nouvelles) modalités de travail et d'action développer avec les outils d'intelligence artificielle pour les professeurs-documentalistes ?***

Cette proposition s'appuie sur les résultats liminaires en cours d'une Recherche Action Formation en didactique de l'information-documentation initiée en 2023 et démarrée en 2024. Le groupe de travail composé de huit professeurs-documentalistes cherche à réfléchir et à questionner, dans une démarche compréhensive et prospective, les usages professionnels qui peuvent être développés avec les IA génératives. Au cours de cette recherche plusieurs axes ont été construits autour des mutations :
- du point de vue professionnel dans les activités et tâches de gestion courante et administrative. Comment penser les activités professionnelles avec les outils d'intelligence artificielle ? Quels questionnements, quelles transformations amènent-elles ?
- du point de vue didactique, avec des démarches d'apprentissage qui intègrent des outils d'IA générative. Comment construire des (nouvelles) compétences, avec ou sans l'intelligence collective ? Quelles situations mobilisatrices d'apprentissage en information-documentation construire afin de développer des savoirs (existants ou nouveaux), des postures d'analyse pour développer l'esprit critique avec ces outils ?
- du point de vue de la posture de « praticien-chercheur » qui permet, en recherche action formation, de développer du savoir professionnel. Nous nous interrogeons ici sur la démarche scientifique construite en intelligence collective en nous appuyant sur le concept de « contre-transposition didactique ».
**Mots-clés :** didactique de l'information-documentation, posture de recherche, apprentissage, intégration de l'IA.

**Mounia Risch, doctorante en sciences de l'éducation et de la formation. CEREP, URCA.**
***Evolution des pratiques professionnelles avec l'IA. Phénoménologie et processus d'apprentissage dans les territoires apprenants***

Cette proposition vise à interroger l'expérience vécue des usages de l'intelligence artificielle (IA) dans la pratique et les postures enseignantes, en mettant l'accent sur les effets formatifs, réflexifs et professionnels de ces interactions avec les ChatBot notamment. En prenant appui sur des récits d'usages situés – tant du côté des formateurs que des enseignants en formation – , il s'agira d'explorer la manière dont l'expérience de l'IA transforme les rapports au savoir, aux outils et à l'acte d'enseigner. La problématique posée est la suivante : l'expérience de l'IA peut-elle fournir une base à la construction de savoirs transposables et contre-transposables (Frisch, 2016) dans la formation ? Autrement dit, comment les situations vécues avec l'IA participent-elles à la structuration de compétences professionnelles, à la circulation des savoirs entre contextes et à leur mise en débat ? En croisant approches didactiques, phénoménologiques et critiques, cette proposition tente d'ouvrir un espace de dialogue multiréférentiel sur les potentialités et les limites de l'IA comme objet et vecteur de formation.
**Mots-clés :** apprentissage, intégration de l'IA, rapports au savoir, expérience, contre-transposition.

**Jérémy Thomas, ingénieur de recherche en psychologie, C2S, URCA**
***Apports d'une formation au job crafting pour promouvoir le fonctionnement des télétravailleurs à l'interface entre les sphères professionnelle et personnelle***

En dissipant les frontières entre vie professionnelle et vie personnelle, le télétravail peut mettre en difficulté les employés. Or, la flexibilité inhérente au télétravail ouvre une voie prometteuse pour leur permettre d'agir sur leur environnement de travail afin de prévenir ces difficultés. Ce contexte semble en effet propice à des interventions ascendantes (e.g., job crafting : comportements proactifs des employés visant à augmenter les ressources sociales et structurelles, réduire les contraintes obstacle et augmenter les contraintes défi ; Tims et al., 2012). En dépit de ce contexte favorable et des bénéfices démontrés d'interventions formant des employés au job crafting (Oprea et al., 2019), les études testant leur efficacité en contexte de télétravail sont rares et présentent des limites. Afin d'enrichir les connaissances quant à l'efficacité de telles formations et à leurs effets sur le fonctionnement psychologique des télétravailleurs, cette étude expérimentale pré-/post-intervention visait à adapter une intervention de job crafting au télétravail, et à en tester les effets sur les comportements de job crafting, l'engagement et l'ennui au travail, la performance en télétravail et l'interférence de la vie professionnelle avec la vie privée.
**Mots-clés :** job crafting, bien-être, mal-être, télétravail, intervention en ligne.

**Pablo Vergara, doctorant en sociologie du travail, CEREP, URCA**
***Les communautés d'intérêt et de pratiques en ligne : tiers-lieux apprenants et laboratoires pour penser les mutations du travail***

À partir de nos recherches doctorales en sociologie sur les communautés d'intérêt en ligne, notamment autour de la culture manga, nous explorons comment ces espaces numériques fonctionnent sur le modèle de tiers-lieux d'apprentissage et d'expérimentation collective. Ils incarnent de nouvelles modalités d'organisation du travail, fondées sur la coopération, l'autonomie et l'agilité, en marge des cadres institutionnels traditionnels. Ces communautés, réactives aux évolutions technologiques, développent des compétences par la pratique collaborative et la mutualisation, offrant un laboratoire vivant pour repenser les dynamiques de

travail à l'ère du numérique. Cette approche interroge ainsi les transformations actuelles des modes d'organisation du travail, de la compétence et de la reconnaissance.
**Mots-clés** : organisation du travail, tiers-lieux numériques, communautés d'intérêt, apprentissages collaboratifs, expérimentation.

**Xavier Hollebecq, enseignant à l'Ecole Supérieure de Design de Troyes, doctorant en design (UTT & ESADSE)**
***IA génératives : Nouveaux territoires de créations, IA génératives et design d'objets***

Dès les années 1960, le numérique a modifié profondément la pratique du design industriel. La production d'outils informatiques (softwares, machines, internet) tout en visant l'optimisation, a placé les designers dans un changement continu de process, libérant leur pratique dans des aspects techniques et de création. Dans cette suite d'innovation, l'IA générative peut être perçue comme une nouvelle étape du processus d'optimisation appliquée à des domaines créatifs jusque-là réservés aux designers. Cependant leur fonctionnement échappe à l'utilisateur car les modèles fonctionnels (Norman, 1988) applicables ne sont pas intuitifs, de plus une majorité des outils d'IA est à louer sous forme d'abonnement mensuel : les designers ne possèdent plus l'outil et enfin une transformation de la courbe IHM "facilité-puissance" (MacKay,2022) est possible, interrogeant la professionnalisation. Dans ce large contexte historique et social, depuis la machine de Babbage jusqu'aux enjeux contemporains, nous proposons d'explorer des territoires de l'IA des designers de produits pour distinguer des patterns d'adoption de l'IA en design.
**Mots-clés :** division du travail, intelligence artificielle, adoption de l'IA, design industriel, outil numérique.

---

**Jeudi 9 octobre 2025 – après-midi : 2 séries d'ateliers en parallèle – salles E11 et E12**
**Maison des SHS, bât. 13 Campus Croix Rouge, URCA**

**14h-15h30 Atelier 1 : Identité au travail : évolution et féminisation – salle E11**

**Animation : Catherine Heyrendt, maîtresse de conférences HDR en civilisation britannique, doyenne de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, CIRLEP, URCA**

Le monde du travail a évolué au fil des siècles, tant par la nature de l'emploi que de l'identité des travailleurs : enfants ou adultes, hommes ou femmes, classe ouvrière ou aisée. Cette évolution des profils est à la fois le déclencheur et le résultat de changements profonds dans l'imaginaire collectif de notre société. Ainsi, le travail des enfants n'est plus en phase avec les normes sociales, tandis que les femmes accèdent à des types de carrières et de responsabilités de plus en plus diversifiés, allant des forces de l'ordre à la direction d'entreprises. Les questions de genre et de classe sont étroitement mêlées. L'androcentrisme de certains employeurs ne s'est érodé que lorsque des femmes de leur propre classe ont commencé à accéder au monde du travail : ainsi, les femmes des classes moyennes ou aisées ont favorisé le recrutement de femmes de milieu plus modeste, en prouvant leurs compétences à leur entourage masculin, qui a alors eu l'idée de recruter des femmes. La question se pose aussi de savoir si les femmes influentes dans le monde du travail favorisent activement l'intégration d'autres femmes ; les sociologues ont établi deux types de rôle : « rouage dans la machine » ou « agent de changement ». Certaines femmes comme Simone Weil ont à la fois fait bouger les lignes et réfléchi de non genrée sur le travail comme mode de réalisation spirituelle. Il s'agit de changer la culture

d'entreprise mais aussi la culture populaire, et, à terme, les normes sociales et l'imaginaire collectif. Cet atelier vise à mettre en lumière cette évolution, passée, présente et à venir.

**Yann Philippe, maître de conférences en histoire et civilisation américaines, membre associé au CIRLEP, URCA**
***Évolutions et permanences des imaginaires professionnels du féminin et du masculin dans la police de New York (NYPD) entre 1930 et 1970***

La féminisation de la police apparaît comme un cas d'étude intéressant au regard de « l'interdit anthropologique » pour reprendre les termes de G. Pruvost, qui a longtemps pesé sur la profession (soit le « quasi-monopole masculin » des « métiers d'ordre » et des « institutions en charge d'appliquer la 'violence légitime' »). L'étude se concentrera sur la police de la ville de New York (NYPD) et portera plus précisément sur les représentations du métier de policier produites par les membres du groupe professionnel. Une analyse au long cours de la revue institutionnelle du NYPD, *Spring 3100*, permettra de mettre en évidence les conceptions genrées du métier de policier et de suivre les mutations qui s'opèrent au fur et à mesure de l'entrée de femmes policières dans l'institution.
**Mots-clés :** féminisation, police, imaginaires, dessins, photographies.

**Salim Brabah, doctorant en philosophie, CIRLEP, URCA**
***La réalisation spirituelle par le travail chez Simone Weil (1909-1943) : un défi moderne ?***

Des premiers écrits politiques aux derniers textes, religieux et mystiques, la question du travail est de celle qui demeure constamment présente dans l'œuvre de Simone Weil. Par ailleurs, notre philosophe n'a pas seulement théorisé le travail manuel, mais elle l'a également expérimenté lorsqu'à cheval entre l'année 1935 et 1936 elle devient ouvrière. Pour comprendre le cheminement de Simone Weil, nous retracerons succinctement la fonction qu'elle attribue au travail dans les premiers écrits. Puis dans un second temps, nous tenterons de saisir, à travers son expérience ouvrière, les limites posées par le mode de production parcellaire. L'expérience d'usine nous permettra également de saisir combien l'usine, loin d'être un monde indifférencié, prolonge certaines discriminations existantes dans la société, notamment entre homme et femme. Enfin, nous reviendrons sur l'idée, chez Simone Weil, du travail comme une possibilité, circonstanciée à la modernité, pour tout un chacun de se réaliser spirituellement.
**Mots-clés :** travail, mystique, collectivité, identité, genre.

**Aurélie Melin, responsable service documentation & chargée de valorisation au Syndicat Général des Vignerons (SGV) de la Champagne**
***Les sans-métiers au travail : la lente visibilisation du travail des femmes dans le milieu viticole – l'exemple champenois***

Avant les années 1980, dans le milieu agricole, les femmes sont omniprésentes, en particulier dans les exploitations familiales. Au sein du foyer comme dans les vignes, elles assurent des activités très diversifiées en fonction des besoins. En tant que « femmes de… », elles sont parfois considérées comme « aides-familiales », mais ne touchent pas de salaire et n'ont droit ni à la retraite, ni à une assurance. Le mariage leur fait perdre tout droit sur leur propre patrimoine foncier familial, dont le mari devient le chef d'exploitation. Ainsi, de filles d'exploitants, elles deviennent femmes d'exploitants dans le cadre d'une transmission « de pères en gendres » (citation empruntée à l'ethnologue Céline Bessière).
En 1982, la reconnaissance professionnelle des femmes avance avec la création du statut de conjoint d'exploitant et, pour la Champagne, c'est alors le combat d'un groupe de femmes qui,

au sein du syndicat professionnel des vignerons de champagne, vont s'organiser et arpenter le terrain pour encourager les viticultrices à obtenir ce statut et être reconnues professionnelles de la viticulture. Aujourd'hui, 38 % des exploitants viticoles en Champagne sont des femmes, mais qu'en est-il encore de l'organisation du travail et de la représentation syndicale et politique au sein de la filière interprofessionnelle ?
**Mots-clés :** travail viticole, femmes, exploitation familiale, syndicalisme, professionnalisation.

---

**14h-15h30 Atelier 2 : Santé et souffrance au travail : regards pluridisciplinaires - salle E12**

**Animation : Tiphaine Huyghebaert-Zouaghi, maîtresse de conférences HDR en psychologie, C2S, URCA**

Une récente étude de Santé Publique France indique que la prévalence de souffrance psychique en lien avec le travail a doublé en France entre 2007 et 2019 (Delézire et al., 2024). Plus précisément, cette étude souligne la part de responsabilité des facteurs professionnels (e.g., management, relations professionnelles, charge de travail) dans cette dégradation. Ces constats illustrent le rôle déterminant joué par la sphère professionnelle dans l'altération de la santé des individus. En effet, les mutations permanentes du monde du travail, dues à une diversité de facteurs (e.g., recours croissant aux technologies de l'information et de la communication, crises sanitaires, économiques et [géo-]politiques), peuvent épuiser les capacités d'adaptation des individus dont les ressources peuvent se déliter face aux exigences imposées par la vie professionnelle (Demerouti & Bakker, 2023). En s'appuyant sur des approches issues de disciplines variées (psychologie du travail, sciences de gestion, droit du travail), les quatre interventions de cet atelier permettront de mettre en lumière le rôle du contexte professionnel dans l'altération de la santé des professionnels.

**Céline Diaz, doctorante en psychologie, C2S, URCA et Université de Tours, QualiPsy**
avec le soutien de l'Institut national du cancer [INCa_18339]
***Étude quotidienne des comportements de consommation d'alcool après le travail et de leurs déterminants***

Face aux mésusages de l'alcool, les pouvoirs publics encouragent à identifier les déterminants professionnels de ces comportements de consommation à risque (Gouvernement français, 2023). L'objectif de cette étude, menée auprès de 81 travailleurs (sur site et en télétravail) pendant deux semaines, était donc d'explorer comment les comportements de consommation d'alcool évoluent quotidiennement en fonction des fluctuations quotidiennes des contraintes professionnelles. Cette recherche visait également à étudier 1) les mécanismes (i.e., fatigue et stress) susceptibles d'expliquer de tels effets, 2) si le genre, les modalités de travail (sur site ou en télétravail) et les contraintes personnelles constituent des facteurs de vulnérabilité (i.e., co-occurrence de contraintes professionnelles et personnelles, auxquelles les femmes pourraient être plus exposées), et 3) le potentiel rôle protecteur des ressources professionnelles. Les résultats soulignent l'importance du stress et de la fatigue, mais aussi des contraintes personnelles et du genre, dans l'explication des comportements quotidiens de consommation d'alcool, apportant un certain soutien au modèle de l'automédication (Frone, 2016). Cette étude met également en lumière le rôle des contraintes et ressources professionnelles dans l'explication du stress et de la fatigue. Enfin, ils suggèrent un effet protecteur du télétravail face au stress et à la fatigue.
**Mots-clés :** fatigue, stress, consommation d'alcool, (télé)travailleurs, étude longitudinale.

**Noura Zaghmouri, maîtresse de conférences en sciences de gestion, CRIEG-REGARDS, URCA**
***Les conditions de travail à l'hôpital, focus sur les faisant-fonction cadres de santé***

L'attractivité et la fidélisation des professionnels de santé sont devenues un enjeu majeur des établissements de santé confrontés depuis plusieurs années à des conditions de travail dégradées. La communication proposée porte sur l'exploration de l'influence des facteurs organisationnels sur la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) d'une population de professionnels spécifique, les faisant-fonction cadres de santé (FFCDS) hospitaliers, managers de proximité en devenir aux prises avec des conditions de travail dégradées. Dans un contexte marqué par des coupes budgétaires, la QVCT est promue tant par les acteurs institutionnels que de la recherche, comme une démarche de sortie de crise par le haut (d'amélioration des conditions de travail et de la performance). Dans une approche critique, nous interrogeons la portée réelle des initiatives des directions en matière de QVCT et leurs effets concrets sur le terrain. Une étude qualitative menée à partir d'entretiens semi-directifs et de focus groups réalisés auprès de FFCDS entre 2022 et 2025 met en lumière le manque de prise en compte d'un besoin de soutien dans les activités de pilotage et d'organisation du travail réel, mais également la nécessité d'instaurer des dispositifs permettant d'abriter les processus psychologiques et sociaux protecteurs de la santé des FFCDS.
**Mots-clés :** qualité de vie et des conditions de travail, facteurs organisationnels, faisant fonction cadres de santé, hôpital public.

**Sophie Berjot, professeure de psychologie, C2S, URCA**
**Delphine Deguerne, maîtresse de conférences en psychologie, C2S, URCA**
**& Céline Tilloy, maîtresse de conférences HDR en droit privé, CEJESCO, URCA**
***Burnout : De l'approche psychologique à l'approche juridique***

L'objectif de cette intervention est d'appréhender la complexité du burnout d'un triple point de vue scientifique, juridique, et pratique, tout en précisant les points de convergence favorisant son repérage et sa prise en charge. Aux plans scientifique et pratique, les termes « burnout » ou « épuisement professionnel » sont des termes largement partagés et diffusés au sein de la population et des médias, à tel point que beaucoup pensent savoir ce à quoi cet état renvoie, comment le détecter, voire le traiter. Or, le burnout, pathologie professionnelle plutôt récente, ne fait pas consensus dans la littérature scientifique, que cela soit au niveau de sa définition, de sa mesure ou de son traitement. Au plan juridique, une rapide approche révèle deux constats : 1) le syndrome d'épuisement professionnel (SEP) ne renvoie pour le moment à aucune définition sur le plan médical ni, a fortiori, sur le plan juridique ; 2) le SEP concerne tous les travailleurs, quels que soient le secteur, la nature des fonctions et la façon, salariée ou non, dont elles sont effectuées. À ce jour, les salariés victimes de SEP, ou éventuellement leurs ayants cause, peuvent saisir les juges pour obtenir une réponse juridique. Toutefois, la réponse juridique apportée au SEP, si elle existe, demeure perfectible et n'est plus suffisante face à la multiplication des cas de SEP. La réponse juridique actuelle et des perspectives pour renforcer son adéquation seront discutées.
**Mots-clés :** burnout, épuisement professionnel, maladie professionnelle, prévention, obligation de sécurité.

**Fadi-Joseph Lahiani, psychologue du travail, Président d'AD Conseil**
***Santé et souffrance au travail : quand la recherche rencontre les réalités du terrain***

L'objectif de cette intervention sera de mettre en regard les apports et enseignements scientifiques et les réalités du terrain. Plus particulièrement, en écho à chacune des trois interventions précédentes, un dialogue réflexif sera proposé selon les axes suivants : 1) En quoi cette question de recherche est marquante et importante au regard des enjeux et réalités de terrain ? ; 2) Quel retour d'expérience issu des interventions de terrain en santé au travail peut illustrer cette question de recherche ? ; 3) Quels points clés retenir dans une perspective d'amélioration du lien entre terrain et recherche ? Pour chacune des thématiques abordées dans les trois interventions précédentes, ces trois axes seront traités sous la forme d'un retour d'expérience concret puis d'un dialogue ouvert avec les intervenant·es et les participant·es.
**Mots-clés :** recherche, pratique, terrain, dialogue, retour d'expérience.

---

**16h-17h30 Atelier 3 : Accès au travail, insertion professionnelle et lutte contre les inégalités dans les territoires – salle E11**

**Animation : Ludivine Mariot, cadre pédagogique, Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne (IRTS)**

Personnes en situation de handicap, personnes en situation de grande précarité, étudiants, demandeurs d'emploi… Autant de personnes implantées sur les territoires qui s'inscrivent dans ces enjeux d'accès à l'emploi pour une insertion dans le monde professionnel. Enjeux économiques, d'inclusion, sociétaux, voilà les défis auxquels doivent faire face ces publics considérés comme vulnérables. Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Gouvernement renforce les solutions de mobilité pour améliorer l'accès à l'emploi. L'accent a notamment été mis sur la mobilité pour tous. Et pourtant, en raison des besoins spécifiques de ces personnes dites vulnérables et des réalités territoriales, la question de la mobilité est-elle réellement le seul frein de l'accès au travail ? Comment garantir l'accès au travail pour tous sur les territoires ? Dans cet atelier, nous allons explorer cette problématique avec quatre intervenants universitaires et une professionnelle positionnée comme discutante.

**Maxime Donck, doctorant au CRDT et ingénieur d'études, chef du projet AILES, URCA**
***Rapprocher formation et marché du travail : les universités face au besoin de développer l'employabilité territoriale de leurs étudiants.***

Dans une période de disette budgétaire, la question du pilotage de l'offre de formation des universités devient de plus en plus aigüe. L'insertion professionnelle des diplômés est regardée de près par la tutelle et devient, aux côtés des taux de passage en année supérieure, l'un des indicateurs de la performance des organisations. Plus que jamais, l'employabilité des diplômés est interrogée, en particulier dans les liens qui unissent une université à son territoire. La Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) encourage ainsi les acteurs universitaires à faire émerger aux côtés des compétences disciplinaires des étudiants, des compétences transversales et transférables qui leur garantiront la possibilité de s'adapter à des nouvelles conditions professionnelles ou à des métiers qui n'existent pas encore. Dans ce contexte, le copilotage de l'offre de formation par les acteurs universitaires, les acteurs économiques, l'Etat et les collectivités tend à devenir le modèle structurant. Ces injonctions à l'employabilité et au service du territoire risquent-elles de

contraindre l'université à s'aligner sur des normes autres que celles de l'enseignement supérieur ? Au contraire, donnent-elles à l'université la possibilité de transmettre au monde du travail une partie de ses valeurs : l'universalisme, la méthode critique, l'innovation, la collaboration ? Le possible dialogue des formations avec les besoins actuels des acteurs socio-économiques est riche de promesses tout autant que de dangers : sur quels critères appuyer le copilotage de l'offre de formation de manière à éviter des politiques adéquationnistes à court terme et donner aux diplômés les vrais moyens d'une contribution active au territoire et à la société ?
**Mots-clés :** missions de l'université, insertion professionnelle des étudiants, compétences, professionnalisation, employabilité, influence normative.

**Franck Durand, professeur en droit public, CRDT, URCA, et ancien président de formation de jugement au Tribunal du Contentieux de l'Incapacité**
***L'accès à l'emploi des personnes handicapées***

Pendant longtemps, les personnes handicapées se sont vues explicitement opposer leur handicap comme fondement supposé légitime de leur exclusion du monde du travail. La compensation du handicap résultant du progrès technique et le changement des mentalités ont permis, grâce à l'adoption de textes juridiques mêlant incitation et contrainte, de faire progresser très significativement l'emploi des personnes handicapées. S'il reste encore beaucoup à faire, force est de constater que le domaine de l'emploi est l'un des aspects de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées qui a connu le plus de succès dans les faits. Ne cessant de progresser, le nombre de personnes handicapées en emploi s'élevait à 1 205 000 personnes fin 2023, soit 4,3% de l'ensemble des personnes en emploi, 474 413 demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi demeurant, dans le même temps, inscrits à France travail. Les contrats aidés et les multiples dispositifs d'accompagnement contribuent largement à ce succès qui reste toutefois variable selon les différents secteurs professionnels et globalement perfectible, notamment au sein de la fonction publique de l'Etat.
**Mots-clés :** handicap, travail, discrimination, loi, compensation.

**Michel Boudjemaï, cadre pédagogique, responsable des enseignements juridiques à l'IRTS, docteur en droit public, chercheur associé aux CRDT, URCA, et Lab-LEX (Brest)**
***Du travail à l'activité, pour la défense d'un revenu universel non discriminant***

La centralité du travail dans un monde où l'homme devient de moins en moins indispensable, notamment du fait du progrès en général et de la place de l'intelligence artificielle en particulier est déjà en voie d'être remise ne cause. La machine se substitue au travailleur dans tous les domaines, certains plus que d'autres. Si à l'avenir le travail ne constitue plus la garantie de subvenir à ses besoins, il faudra inventer une nouvelle garantie. Nous pensons que prochainement la référence deviendra l'activité et non plus le travail. Mais l'activité devra être rémunérée comme le travail l'est par la mise en place d'un revenu universel. Il s'agit d'une utopie mais d'une utopie réaliste. Les freins à un tel projet de société ne sont pas insurmontables. Il faudra trouver le point d'équilibre.
**Mots-clés :** activités, revenu universel, égalité, bonheur collectif, projet sociétal.

**Martin Robion, doctorant et attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) en psychologie, C2S, URCA**
***Le chômage et ses effets sur la motivation et le bien-être : rôle des besoins d'autonomie, de compétence et d'appartenance sociale***

L'intervention présentera une étude sur l'impact du chômage, qui, en frustrant trois besoins psychologiques essentiels – l'autonomie, la compétence et l'appartenance sociale – peut nuire à la motivation des personnes à (re)travailler et affecter leur bien-être psychologique. Les résultats de l'étude montrent que la frustration de ces besoins fragilise l'estime de soi, rendant les personnes plus sensibles aux réussites et aux échecs. Cette dépendance à la réussite génère de la pression, du stress, et conduit à une motivation de moindre qualité. À long terme, ce phénomène peut entraver l'engagement dans la recherche d'emploi ou la formation, limitant l'investissement des personnes dans ces démarches. Dans cette perspective, seront discutés les leviers pratiques que les professionnels de l'accompagnement et de la formation peuvent utiliser pour soutenir ces besoins psychologiques et ainsi favoriser la motivation et le bien-être des personnes tout au long du processus d'accès à l'emploi.
**Mots-clés** : chômage, besoins psychologiques, estime de soi, motivation à (re)travailler, bien-être, stress.

**Noémie Michelin, directrice du pôle hébergement au CCAS de Reims et directrice du dispositif "Un chez soi d'abord Reims"**
***Le dispositif "Un chez soi d'abord Reims"***

Le dispositif Un Chez Soi d'Abord Reims accompagne des personnes en situation de troubles psychiques et somatiques sévères avec ou sans addiction ayant connu un parcours d'errance vers et dans leur logement autonome. La visée du dispositif est le rétablissement des personnes c'est-à-dire du droit à la reconnaissance de leur existence dans la société et du soutien de ce qui est leur propre définition de leur bien-être. Au chez soi d'abord la vulnérabilité est une particularité qui n'enlève rien aux rêves et aux réalités, aux projets et aux responsabilités.
Le chez soi d'Abord est un lieu d'adresse de la souffrance, des ruptures, des fractures, des discriminations vécues souvent depuis la toute petite enfance où les professionnels de l'équipe médico-sociale cultivent sollicitude et hospitalité pour créer avec les personnes des relations psycho-affectives et des liens sociaux leur permettant de prendre confiance en elle et progressivement d'entrer en interaction avec la société. L'atelier sera l'occasion de réfléchir à comment au cours de ce que Roland Gori nomme notre « époque sans esprit » la société et ses politiques publiques fabricantes de la norme et de la performance nous conduisent à « faire de l'inclusion » en nous faisant perdre le sens et le cap commun du « être inclusif » comme l'analyse Charles Gardou.
**Mots-clés :** discrimination, responsabilité, performance, individu, vulnérabilité.

---

**16h-17h30 Atelier 4 : Régulation, gouvernance et travail : quelles perspectives pour le territoire champardennais ? – salle E12**

**Animation : Simona Grama-Vigouroux, professeure en sciences de gestion, Y SCHOOLS, Troyes, CRIEG-INTRARE, URCA, et Sara Tahali, maître de conférences en sciences de gestion, IUT, Troyes, CRIEG-INTRARE, URCA**

L'atelier 4 portera sur les problématiques de régulation du travail et de gouvernance. La réflexion se nourrira de travaux collectifs portant sur des thématiques particulières en lien avec

le territoire champardennais : le dispositif « Territoires zéro chômeurs », la promotion de l'activité entrepreneuriale, la régulation des conditions de travail et de rémunération au sein des établissements de santé, la régulation des chaînes de valeur et le développement des dispositifs de certification et labellisation. Les discussions s'organiseront autour de 2 sous-groupes « régulation » et « gouvernance ». Les résultats des travaux seront exploités dans le cadre de la session 4.

**Michaël Noblot,** directeur délégué de la Technopole de l'Aube en Champagne : ***Le rôle de la Technopole dans la gouvernance territoriale et l'ancrage de l'innovation locale. L'entrepreneuriat comme alternative au salariat classique***

**Émilie Lamotte**, animatrice startups, Young Entrepreneur Center, Technopole de l'Aube en Champagne : ***L'accompagnement et les ressources offertes aux étudiants qui souhaitent créer leur propre activité comme alternative au salariat***

**Florence Gallois**, professeur en sciences économiques, CRIEG-REGARDS, URCA : ***Au-delà du rapport salarial***

**Camille Retsin**, maîtresse de conférences en sciences de gestion, CRIEG-REGARDS, URCA : ***Le dispositif « Territoires zéro chômeurs »***

**Fabrice Rosa,** professeur en droit privé, Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, ex-directeur du CEJESCO, URCA, et **Andrea Sitzia**, professeur associé en droit du travail, Université de Padoue : ***La mise en œuvre des standards de « vigilance raisonnable » en France et en Italie dans les chaînes de valeur déployées sur les territoires***

**Matteo Attanasio,** doctorant contractuel en droit du travail comparé (France/Italie), Université de Padoue et URCA : ***Les difficultés de mise en œuvre du dialogue social en Italie.***

---

**Vendredi 10 octobre 2025 –amphi recherche, bât. 13 Campus Croix Rouge, URCA**

**9h-10h30 Session 3 : Restitution des ateliers**

**Présidence : François Bost, directeur de la Maison des SHS, URCA**

**Atelier 1 : Identité au travail : évolution et féminisation**
**=> Catherine Heyrendt, maîtresse de conférences HDR en civilisation britannique, doyenne de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, CIRLEP, URCA**
**Atelier 2 : Santé et souffrance au travail : regards pluridisciplinaires**
**=> Jérémy Thomas, ingénieur de recherche, C2S, URCA**
**Atelier 3 : Accès au travail, insertion professionnelle et lutte contre les inégalités dans les territoires**
**=> Ludivine Mariot, cadre pédagogique, Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Champagne-Ardenne**
**Atelier 4 : Régulation, gouvernance et travail : quelles perspectives pour le territoire champardennais ?**
**=> Simona Grama-Vigouroux, professeure en sciences de gestion, Y SCHOOLS, Troyes, CRIEG-INTRARE, et Sara Tahali, maître de conférences en sciences de gestion, IUT, Troyes, CRIEG-INTRARE, URCA**

---

**11h-12h30 Session 4 : Gouvernance, territoires et transition écologique**

**Présidence : Fabrice Rosa, professeur en droit privé, Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, ex-directeur du CEJESCO, URCA**

Les enjeux liés à la régulation et la gouvernance du travail prennent une acuité particulière à la faveur de l'urgence climatique et des bouleversements induits par les transitions, écologique, sociale et numérique. Si de nombreux travaux ont été produits sur ces sujets, les *spécificités territoriales* des problématiques et des réponses à bâtir méritent d'être approfondies.
Deux dimensions seront plus particulièrement explorées. D'une part, dans les politiques publiques comme dans la pratique des acteurs, le territoire se construit *comme un espace d'accès à l'activité professionnelle et d'insertion*, grâce notamment aux écosystèmes d'acteurs qui peuvent s'y déployer. D'autre part, le territoire peut encore être appréhendé *comme un niveau adéquat de régulation et de gouvernance*. Cette dimension s'affirme depuis plusieurs années dans les pratiques ou discours de certaines organisations, mais également dans des normes juridiques adoptées au niveau national, européen voire international. Les conditions d'une élaboration pertinente et d'une mise en œuvre effective de ces niveaux de régulation et de gouvernance seront au centre de l'analyse.

**Andrea Sitzia**, **professeur associé en droit du travail, Université de Padoue**
***Le rôle des acteurs sur le territoire dans la régulation des chaînes de valeur : comparaison Italie/France***

Dans les économies modernes, les activités économiques tendent à se structurer autour de chaînes contractuelles directes ou indirectes établies entre des donneurs d'ordre et des sous-traitants ou fournisseurs. La fragmentation des centres de pouvoir et des collectifs de travail met en cause l'effectivité des protections de l'environnement et des travailleurs telles qu'elles résultent des cadres juridiques traditionnels (responsabilités de l'employeur, négociation collective…). Le territoire, comme lieu de déploiement des chaînes de valeur, se donne dès lors à voir comme un niveau adéquat d'institution de nouvelles régulations. L'analyse sera conduite au regard d'une mise en comparaison de la France et de l'Italie.
**Mots-clés :** chaînes de valeur, droits des travailleurs, environnement, acteurs du territoire, comparaison Italie/Italie.

**Matteo Attanasio**, **doctorant contractuel en droit du travail comparé (Italie/Italie), Université de Padoue et URCA**
***L'expérience originale du « dialogue social territorial » en Italie***

Depuis plusieurs années, les syndicats italiens cherchent une nouvelle source de légitimation dans l'action territoriale. Ce mouvement vers le territoire excède les limites de la négociation collective traditionnelle et de la défense des intérêts professionnels. Largement construit en dehors des cadres institués par la loi, ce dialogue social dit « territorial » se traduit au premier chef par une fourniture de services sociaux sur les territoires à destination de personnes en situation de précarité. Il se concrétise en outre par une forme de cogestion informelle entre les pouvoirs publics et les organisations syndicales qui tend à orienter la politique locale vers des objectifs de développement durable. Si elles s'expliquent par un contexte socio-économique et institutionnel propre à l'Italie, ces expériences originales peuvent néanmoins ouvrir des pistes de réflexion utiles pour les acteurs sociaux français.
**Mots-clés :** dialogue social territorial, objectifs de développement durable (ODD), comparaison Italie/France.

**Samia Benallah**, **maîtresse de conférences en sciences économiques, CRIEG-REGARDS, URCA**
***Quand les données de gestion « parlent » des pratiques de santé sociale : la mise en visibilité d'un travail invisible dans la base de l'Observatoire des centres de santé***

L'intervention présentera un travail en cours, mené avec une collègue sociologue de Paris 8, sur le travail dans les centres de santé. A travers le concept de santé sociale, on s'intéresse à la manière dont le régulateur rémunère un travail "invisible/invisibilisé" qui va au-delà du soin. Pour cela, on réalise une analyse quantitative et qualitative à partir de la base de gestion exhaustive des centres de santé. C'est une base que tous les centres de santé sont tenus de renseigner pour recevoir les rémunérations prévues dans l'accord national. On peut donc voir comment le régulateur codifie ce travail pour le rémunérer et ce faisant comment il l'oriente suivant ses logiques gestionnaires. La dimension "territoire" est par ailleurs essentielle car un des trois axes rémunérateurs est l'accessibilité géographique/physique des centres de santé.
**Mots-clés** : travail, santé sociale, données de gestion, financement des soins, quantification.

**Noame Khaldi, doctorante en sciences économiques, Bureau d'Économie Théorique et Appliquée (BETA), Université de Lorraine**
***Qui part, qui y gagne ? Fuite sélective des diplômés et rendement du capital humain dans un contexte transfrontalier***

Cette communication propose une réinterprétation territorialisée de la théorie du capital humain (Becker, 1975), en mettant en lumière le rôle structurant des marchés du travail locaux dans la différenciation des rendements éducatifs. À partir du cas du Luxembourg, marqué par des salaires élevés et une forte ouverture aux travailleurs frontaliers, l'analyse montre que le lieu du premier emploi influence significativement la valorisation des diplômes. En comparant les trajectoires professionnelles des diplômés de l'Université de Lorraine ayant débuté en Lorraine ou au Luxembourg, l'étude souligne l'impact des contextes institutionnels et territoriaux sur l'intégration professionnelle. Mobilisant des données longitudinales originales et une méthode d'appariement par score de propension (PSM), elle met en évidence une prime salariale substantielle pour les jeunes actifs ayant démarré leur carrière au Luxembourg, notamment chez ceux bénéficiant de dotations socio-spatiales favorables.
**Mots-clés :** capital humain, fuite des diplômés, travail frontalier, mobilité sélective, territoire.

---

**Comité de pilotage**
Chrystel Besche-Richard (ED SHS, URCA), François Bost (MSHS, URCA), Muriel Frisch (MSHS, URCA), Johanna Henrion-Latché (MSHS, URCA), Ludivine Mariot (IRTS), Philippe Odou (Y SCHOOLS), Fabrice Rosa (CEJESCO, URCA, responsable scientifique du colloque), Fabrice Thuriot (MSHS, URCA, coordinateur du colloque)

**Comité scientifique**
Franck Durand (CRDT, URCA), Florent Giordano (CRIEG-REGARDS, URCA), Tiphaine Huyghebaert-Zouaghi (C2S, URCA), Catherine Heyrendt (CIRLEP, URCA), Aurélien Lorig (CRIMEL, URCA), Simona Grama-Vigouroux (CRIEG-INTRARE, Y SCHOOLS), Camille Retsin-Michel de Prévia (CRIEG-REGARDS, URCA), Djaouidah Séhili (CEREP, URCA), Sara Tahali (CRIEG-INTRARE, URCA), ainsi que les membres du Comité de pilotage.

---